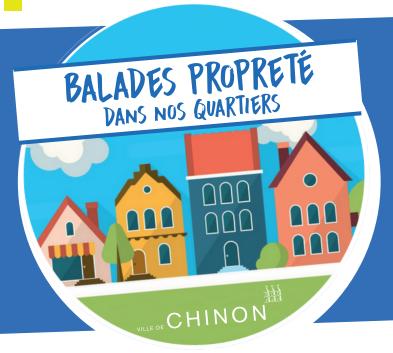
Chinon Actus

VILLE DE CHINON

Nº 4 | Mai 2021



Propreté des quartiers, le samedi 5 juin, mobilisons-nous!

Depuis plusieurs semaines, l'action « Nettoyage » tient ses promesses avec des rues plus agréables à arpenter, des monuments et fontaines décapés et repeints, des espaces publics accueillants et soignés. Un grand bravo aux équipes techniques et espaces verts! Pour compléter ces actions, et avec l'arrivée des beaux jours, synonymes de balades en plein air et du retour des touristes, il est nécessaire de passer à l'étape suivante, celle de l'appropriation collective de nos espaces. C'est dans cette perspective que les référents de quartiers de l'équipe municipale vous proposent une matinée «balade propreté des quartiers» le samedi 5 juin de 9h à 11h30. Le lieu de rendez-vous fixé pour votre quartier vous sera précisé. Pour participer, il vous suffit de vous inscrire en Mairie au 02.47.93.53.00. Avec le respect des mesures sanitaires, votre référent de quartier vous fournira le matériel nécessaire au retrait des déchets (sacs, gants, ...). Une belle occasion de faire connaissance, d'inspecter nos quartiers de plus près et d'agir concrètement! Nous comptons sur vous!

Premier événement musical de l'année : le jazz enflamme Chinon du 4 au 6 juin

 $20^{\mbox{\tiny eme}}$ anniversaire en vue pour le Festival Chinon en Jazz qui aura lieu du 4 au 6 juin.

Pour cette édition spéciale, la Ville de Chinon et le Conseil Départemental vous offrent une programmation où s'accordent jazz et patrimoine. Le Petit Faucheux vous a concocté une quinzaine de concerts gratuits dans trois lieux emblématiques de Chinon : la Forteresse Royale, la Collégiale Saint-Mexme et l'île de Tours, avec un concert d'ouverture au Musée Rabelais à Seuilly. Dans ces vastes espaces, chacun pourra profiter du festival dans les meilleures conditions, tout en tenant compte du contexte sanitaire.



Funk, swing, improvisation, groove, fanfare festive, concerts incitant à la rêverie ou aux voyages vers l'Amérique ou le Moyen Orient... venez découvrir le meilleur du jazz actuel!

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 juin. Concert d'ouverture le 2 juin. Tous les concerts sont gratuits. Pour le bien-être sanitaire de tous, les places sont limitées.

Programme sur www.ville-chinon.com et sur www.facebook.com/chinonenjazz

Concours des Maisons Fleuries : ensemble fleurissons notre ville

Massifs fleuris et décorés, bords de route aménagés, bacs à fleurs foisonnant d'espèces variées, les services des espaces verts de la Communauté de Communes font des prouesses pour embellir notre ville au quotidien.

Que ce soit dans le choix des essences ou des couleurs, nous pouvons admirer leur sens de l'esthétisme et du goût un peu partout dans Chinon. La Ville possède déjà une fleur au classement des «Villes et Villages Fleuris» et nous espérons une deuxième fleur, motivée par une politique active en terme de fleurissement.

Dans ce contexte, la Ville relance le Concours des Maisons Fleuries, l'attractivité d'un territoire passant également par la beauté et la mise en valeur des jardins indépendants. Si vous souhaitez vous lancer dans l'aventure, vous avez jusqu'au vendredi 25 juin pour vous inscrire auprès de Nicole Martin à l'accueil de la Mairie au 02 47 93 53 00.



Chinon, décor de choix pour «Qu'est ce qu'on a TOUS fait au bon Dieu»



Après l'accident dramatique qui a profondément meurtri l'équipe du film, le tournage du 3° opus de la saga « Qu'est ce qu'on a fait au bon Dieu» débute, à Chinon, ce 14 mai. Les scénaristes ont choisi les décors naturels de Chinon pour valoriser l'histoire! Quelle chance pour notre ville! Donc forcement, quelques adaptations sont nécessaires notamment de circulation et de stationnement. Ainsi, la totalité du parking de la Brêche du 12 mai à 12h au 21 mai à 8h ne sera pas accessible (sauf quatre places «dépose-minute» réservées aux usagers de la crèche des Templiers). De plus, la circulation de tout véhicule dans diverses rues ou places du centre-ville pourra être stoppée voire interdite temporairement à certains moments des journées du 14 au 20 mai. Les services de la Ville mettront en place des panneaux temporaires précisant les lieux et horaires concernés.

Bienvenue à l'équipe de tournage et ... action !

La «Place de la Fontaine» passe à l'heure d'été

A partir du 19 mai, nos restaurateurs et cafetiers vont pouvoir enfin s'installer en extérieur. Quel bonheur de pouvoir se retrouver! Et pour participer à la reprise de cette dynamique, la ville de Chinon a décidé, de nouveau cette année, de leur permettre d'étendre leur terrasse sur la voie publique.

Ainsi, la «Place de la Fontaine» sera entièrement piétonne (sauf accès riverains).

Alors pensez-y : pour accéder au Parking de la Brèche (hors période de tournage - cf article au-dessus), empruntez la rue du Puy des Bancs ou la rue J-J Rousseau.

Souhaitons une belle ré-ouverture à **tous nos commerçants** qui, pour nous, sont **essentiels!**

Pensez à installer et entretenir vos détecteurs de fumée!

Obligatoire depuis le 8 mars 2016, ce petit boitier est destiné à alerter l'occupant si un incendie se déclenche, notamment la nuit. C'est au propriétaire d'équiper le logement qu'il possède. Par contre, c'est à l'occupant du logement, donc cette fois au locataire, d'entretenir le détecteur de fumée, de changer les piles et de le remplacer s'il ne fonctionne plus. Alors, vérifiez tous vos installations! Ce simple geste peut vous sauver la vie!

Chinon, partenaire des Fitdays MGEN!



La Ville de Chinon accueillera les Fitdays MGEN le mardi 8 juin sur les promenades des Docteurs Mattraits (sous réserve de l'autorisation de la Sous-Préfecture).

Cette manifestation sportive constitue un outil d'éducation des jeunes à l'activité sportive en les incitant à adopter de bonnes habitudes alimentaires pour lutter contre la sédentarité et l'obésité. Quinze classes du territoire de la Communauté de Communes, regroupant des niveaux de CE2, CM1 et CM2, se sont inscrites pour participer aux épreuves de triathlon (natation, vélo et course), qui se dérouleront tout au long de la journée.

Le soir, les épreuves s'ouvriront aux familles pour vivre et partager des moments uniques et magiques autour du sport. Un village sport/santé et des concerts seront au programme pour cet événement qui promet d'être riche en souvenirs et en moments joyeux.

Action « marquage au sol»



Un renouvellement des marquages au sol a débuté dans Chinon pour un coût global de 40 000 euros.

L'avenue Gambetta, l'avenue François Mitterrand et la RD 21 vers Cravant rue de l'Olive ont déjà été réalisés.

Côté Saint-Lazare, le marquage a commencé mais il est interrompu pour permettre les travaux du Département qui réalisera un tapis d'enrobé du 17 au 20 mai.

La reprise par l'entreprise est prévue à partir du 24 mai, du giratoire Saint-Lazare jusqu'au rond-point de La Roche Clermault. Le marquage de l'avenue Saint-Lazare sera réalisé fin septembre.

Retrouvez toutes nos actualités sur le site de la mairie : www.ville-chinon.com Responsable de la publication : Jean-Luc Dupont Contact : Mairie de Chinon - 02 47 93 53 00. Impression : Multi Impressions - Dépôt légal : Mai 2021

